

ENTITÉS D'ACCOMPAGNEMENT RECONNUES

Une entité d'accompagnement doit pouvoir apporter un appui à l'entreprise financée dans le cadre du programme afin d'accroître ses chances de réussite, notamment :

- en agissant à titre de formatrice ou en jouant un rôle-conseil auprès d'elle;
- en lui proposant un plan d'accompagnement d'affaires qui inclura de la formation ou du mentorat adapté à ses besoins précis.

Chacune des entités d'accompagnement énumérées ci-dessous a la responsabilité de démontrer qu'elle est en mesure de mettre en œuvre son plan d'accompagnement et qu'elle a les ressources nécessaires pour le faire.

Incubateur

Organisme qui offre des services d'accompagnement aux entreprises innovantes au stade de l'amorçage ou du démarrage dans le but de favoriser leur réussite. L'aide spécialisée proposée aux entreprises consiste en un accompagnement d'affaires. Dans certains cas, elle comprend l'accès à des infrastructures de laboratoire, à des équipements scientifiques ou à un appui financier.

Accélérateur

Organisme qui soutient, sur une courte période, les entreprises axées sur la croissance au stade de l'amorçage ou du démarrage à l'aide de formation, de mentorat et de financement.

Société de valorisation et de transfert

Axelys offre des services de conseils et d'accompagnement en développement et commercialisation de l'innovation aux établissements de recherche publique de toutes les régions du Québec.

Regroupements sectoriels de recherche industrielle

1. Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)
2. Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM)
3. Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)
4. Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ)
5. Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM)
6. Innovation en énergie électrique (InnovÉÉ)
7. MEDTEQ
8. Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés du Québec (PRIMA Québec)
9. Prompt

Organismes de développement économique

1. Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)
2. Centre d'aide aux entreprises (CAE)
3. Centres locaux de développement (CLD)
4. Organismes de développement économique offrant un programme d'accompagnement soutenu par des fonds publics

Investisseurs spécialisés

1. Membres du réseau Anges Québec ou autres investisseurs qualifiés non affiliés à un réseau
2. Fonds de capitaux d'investissement